

Année universitaire 2019/2020  
UNIVERSITÉ DE LILLE

UFR M.I.M.E  
Mathématiques Informatique Management Économie

## GUIDE DES ÉTUDES

MASTER

Économétrie, statistiques

---

Parcours

Économétrie appliquée pour l'entreprise (ECAPE)



**UFR Mathématiques Informatique Management Économie**

✉ Domaine universitaire du Pont-de-Bois, rue du Barreau,  
BP 60149 - 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex

☎ + 33 (0) 3 20 41 68 71 📠 + 33 (0) 3 20 41 61 71

<http://www.univ-lille.fr/ufr-mime/>

## Sommaire

---

### Présentation de l'unité de formation et de recherche

#### Administration de la composante

- Le conseil d'UFR (page 3)
- Administration de la composante (page 4)
- Liste des enseignants titulaires (pages 5 et 6)

#### Structure pédagogique

- Responsables pédagogiques (page 8)
- Structure pédagogique (page 9)
- Date du Calendrier universitaire (page 9)
- Calendrier universitaire (pages 10 et 11)
- Accès aux ressources de la plateforme moodle (page 12)

### Master économie de l'entreprise et des marchés

- Présentation de la formation (pages 13 et 14)
- Programmes (page 15-19)

#### Accompagnement de l'étudiant

- Modalités de contrôles des connaissances (page 20-21)

#### Stage et mémoire

- Les conventions de stage (page 22-23)

## Présentation de l'unité de formation et de recherche

---

L'UFR de Mathématiques, Informatique, Management et Économie forme depuis 1970 des étudiants principalement spécialisés dans le domaine des sciences économiques et des mathématiques appliquées.

L'équipe pédagogique comporte des économistes, des gestionnaires, des informaticiens, des juristes, des mathématiciens et des linguistes (anglais, espagnol). Elle s'appuie sur trois laboratoires de recherche reconnus et très bien évalués par l'Agence d'Évaluation de l'Enseignement Supérieur et la Recherche (AERES) :

- le Laboratoire d'Économie et Management (LEM)
- Le laboratoire de Recherches Interdisciplinaires en Management et Économie (RIME Lab)
- le laboratoire d'Informatique Fondamentale de Lille (CRISTAL).

Dès sa création, l'UFR s'est spécialisée dans les formations pluridisciplinaires. Forte d'une longue expérience en matière de professionnalisation ainsi qu'en termes d'articulation entre recherche et formation, l'UFR MIME propose des diplômes permettant une insertion professionnelle de grande qualité :

### **Deux Licences générales**

- Économie et Gestion (EG)
- Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales (MIASHS)

### **Une licence professionnelle :**

- Conduite de Chantiers en Aménagements Paysagers (CCAP)

### **Quatre Masters :**

- Économétrie, Statistiques : Économétrie appliquée pour l'entreprise (ECAPE)
- Économie de l'Entreprise et des Marchés : Conseil économique pour les entreprises (CEPE)
- Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales (MIASHS)
- Informatique : Machine Learning and Data Science (MDLS)

## Administration de la composante

---

Directeur de l'UFR : M. Xavier CHOJNICKI

Responsable administrative : Mme Delphine DEBARGE

### Le conseil d'UFR

Selon les statuts de l'UFR - que l'on peut consulter au secrétariat - le Conseil élit le Directeur, vote le budget, arrête le contenu des programmes, les horaires, les principes du contrôle des connaissances, examine et contrôle les actes de gestion du Directeur.

Le Directeur représente l'UFR, réunit et préside le Conseil, il exécute ses décisions. Il administre les services de l'UFR. Il veille au respect de toutes les libertés garanties par la loi.

### 10 enseignants

Professeurs des Universités (collège A)

- M. BOUSSEMART Jean-Philippe
- Mme. BROZE Laurence
- M. CHOJNICKI Xavier
- Mme. DABO Sophie
- M. TOMMASI Marc

Maîtres de Conférences (collège B)

- M. AMIRI Aboubacar
- M. ARRIGHI Yves
- Mme. GHINTRAN Amandine
- M. JEAN-BAPTISTE Frédo
- Mme. LAVIGNE Aurore

### 2 personnels administratifs BIATSS

(Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens de Services et de Santé)

- Mme. AHMED MOHAMED Ifrah
- Mme. DEBARGE Delphine

### 5 étudiants (collège des usagers)

Mme. EVANS LADON Dana  
M. GROGA BADA Yves-Roland  
Mme. HE Ting  
Mme. KOUDRI Randa  
Mme. MEZDOUR Yasmine

### 2 personnalités extérieures

- M. AZNAG Abdessamad
- M. BARTIER Eddy

## Les enseignants titulaires

AMIRI Aboubacar	MCF	Mathématiques appliquées
ANGO NZE Patrick	MCF	Mathématiques appliquées
ARRIGHI Yves	MCF	Sciences économiques
BARONNIER Nicolas	PRAG	Sciences de Gestion
BOUILLART Caroline	MCF	Droit public
BIGO Louis	MCF	Informatique
BOUSSEMART Jean Philippe	PR	Sciences économiques
BROZE Laurence	PR	Mathématiques appliquées
CASTELLO Ana	PRCE	Espagnol
CHOJNICKI Xavier	PR	Sciences économiques
CREN-DENIS Cécile	MCF	Droit privé
DABO - NIANG Sophie	PR	Mathématiques appliquées
DAGUT Jean-Luc	PRAG	Économie et Gestion
DEBRUYNE Michel	MCF	Sciences de Gestion
DELATTRE Éric	MCF	Sciences de Gestion
DRAI Laurent	MCF	Droit privé
DUNATTE Laurence	PAST	
ELATI Mohamed	PR	Informatique
FONCEL Jérôme	PR	Sciences économiques
GARNIER Jean-Philippe	MCF	Sciences économiques
GHINTRAN Amandine	MCF	Sciences économiques
GUIN Ophélie	MCF	Mathématiques appliquées
JEAN-BAPTISTE Frédo	MCF	Sciences économiques
JOUGAN Sylvie	MCF	Langue et littérature anglaise
KELLER Mikaela	MCF	Informatique
LAVIGNE Aurore	MCF	Mathématiques appliquées
LEDRU Laurence	PRCE	Anglais
PENET Helen	MCF	Anglais
PAPERMAN Charles	MCF	Informatique
PLAYOUST Olivier	MCF	Droit privé
PREUX Philippe	PR	Informatique
SABBAH Camille	MCF	Mathématiques appliquées
TERLUTTE Alain	MCF	Informatique
THIAM Baba	MCF	Mathématiques appliquées
TOMMASI Marc	PR	Informatique
TORRE Fabien	MCF	Informatique
TORRES Olivier	MCF	Mathématiques appliquées

VANDEN EECKAUT Philippe	MCF	Sciences économiques
WARZÉCHA Daniel	PRAG	Anglais
ZILL Amélie	PRAG	Mathématiques appliquées

PR : Professeur des Universités,  
MCF : Maître de Conférences,  
PRAG : Professeur Agrégé,  
PAST : Professeur Associé,

Pour adresser un courrier électronique à un enseignant :  
[prenom.nom@univ-lille.fr](mailto:prenom.nom@univ-lille.fr)

## Structure pédagogique

---

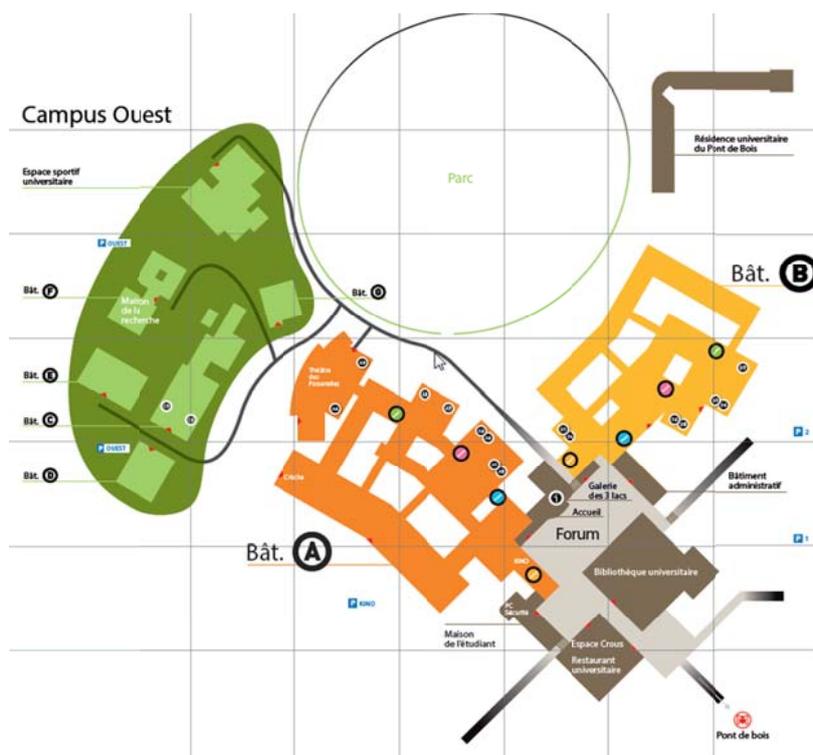
### Secrétariat

Le secrétariat de l'UFR M.I.M.E est situé dans le bâtiment D (5C sur le plan ci-dessous). Les étudiants sont reçus selon des horaires d'accueil qui sont affichés dès la rentrée.

Les manières les plus efficaces pour obtenir des informations consistent à consulter le site web de l'UFR, l'Espace Numérique de Travail, la plate-forme Moodle, à envoyer un courrier électronique ou de joindre le secrétariat par téléphone

### Les coordonnées de votre secrétariat :

Mme Géraldine Bruneel  
geraldine.bruneel@univ-lille.fr  
03/20/41/68/71



## Les responsables pédagogiques

---

- Madame **DABO Sophie** responsable du Master **MIASHS**

- Monsieur **THIAM Baba** responsable du Master 1 et du Master 2 **MIASHS**  
parcours **Statistique** (STAT)

- Madame **DELEVOYE Yvonne** responsable du Master 1 et Master 2 **MIASHS**  
parcours **Science Cognitives de l'entreprise** (SCE)

- Monsieur **PAPERMAN Charles** responsable du Master 1 et Master 2 **MIASHS**  
parcours **Web Analyste** (WA)

- Monsieur **BOUSSEMART Jean-Philippe** responsable du Master  
**Economie de l'entreprise et des marchés** parcours **Conseil économique  
pour les entreprises** (CEPE)

- Monsieur **DELATTRE Éric** responsable du Master 1 **Conseil économique  
pour les entreprises** (CEPE)

- Monsieur **FONCEL Jérôme** responsable du Master **Econométrie et  
Statistiques** parcours **Econométrie appliquée pour l'entreprise** (ECAPE)

- Monsieur **ARRIGHI Yves** responsable du Master 1 **Econométrie appliquée  
pour l'entreprise** (ECAPE)

## Calendrier universitaire

---

La présence aux cours et travaux dirigés est obligatoire. Les étudiants salariés qui déposent dès la rentrée, au secrétariat, une copie de leur contrat de travail sont affectés dans la mesure du possible dans un groupe de TD qui tient compte de leurs contraintes.

Selon le décret n°51-445 du 16 avril 1951, les étudiants boursiers sont tenus à une assiduité totale aux cours et aux travaux dirigés.

	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20	févr-19	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20
1 D			V Youssaint	1 D	M Jour de l'an	S	1 D	M	V Fête du Travail	12 L Lundi de Pentecôte	M
2 L	M		S	2 L	J	D	2 L	J	S	2 M	J
3 M	J	4	D	3 M	V	L	3 M	V	D	3 M	V
4 M	V		L	4 M	S	M	4 M	S	L	4 J	S
5 J	S		M	5 J	D		5 J	D	M	5 V	D
6 V	D		M	6 V	L	J	6 V	L	M	6 S	L
7 S	L		V	7 S	M	V	7 S	M	J	7 D	M
8 D	V		J	8 D	M	S	8 D	M	V	8 L	M
9 L	M	5	S	9 L	J	D	9 L	J	S	9 M	J
10 M	J		D	10 M	V	L	10 M	V	D	10 M	V
11 M	1		V L Armistice 1918	11 M	S	M	11 M	S	L	11 J	S
12 J	S		D	12 J	D		12 J	D	M	12 V	D
13 V	D		M	13 V	L	J	13 V	L	M	13 S	L
14 S	L		V	14 S	M	V	14 S	M	J	14 D	M Fête Nationale
15 D	M		V	15 D	M	S	15 D	M	V	15 L	M
16 L	M	6	S	16 L	J	D	16 L	J	S	16 M	J
17 M	J		D	17 M	V	L	17 M	V	D	17 M	V
18 M	2		L	18 M	S	M	18 M	S	L	18 J	S
19 J	S		M	19 J	D		19 J	D	M	19 V	D
20 V	D		M	20 V	L	J	20 V	L	M	20 S	L
21 S	L		V	21 S	M	V	21 S	M	J	21 D	M
22 D	M		V	22 D	M	S	22 D	M	V	22 L	M
23 L	M	7	S	23 L	J	D	23 L	J	S	23 M	J
24 M	J		D	24 M	V	L	24 M	V	D	24 M	V
25 M	3		L	25 M	S	M	25 M	S	L	24 J	S
26 J	S		M	26 J	D		26 J	D	M	26 V	D
27 V	D		M	27 V	L	J	27 V	L	M	27 S	L
28 S	L		V	28 S	M	V	28 S	M	J	28 D	M
29 D	M		V	29 D	M	S	29 D	M	V	29 L	M
30 L	M		S	30 L	J	D	30 L	J	S	30 M	J
31 J	J		D	31 M	V		31 M	D	Pentecôte	31	V

Rentrée / livé / intégration / accueil IP
Pauses pédagogiques
Vacances scolaires zone B
Jours fériés / Fêtes légales
Jours de fermeture établissement

période de stage/TER
session 2 sem impair/par
Soutenances
semestre impair
semestre pairs
Dispositions pédagogiques particulières
Epreuves organisées par l'UFR MIME
Dates limites délibérations / Clôture annuelle

Ce calendrier mentionne uniquement les plages communes à l'ensemble des formations. Les composantes organisent les séances d'intégration, les dispositifs spécifiques d'aide à la réussite, les enseignements, les évaluations (dont la gestion n'est pas confiée à la DIR SCO), les périodes de stages en fonction des contraintes qui leur sont propres.

du 27 août 2019 au 31 août 2020  
Jusqu'au 30 septembre 2020 pour les masters et les formations en alternance  
Jusqu'au 31 octobre 2020 pour les doctorats et pour les thèses d'exercice

Bornage année universitaire :

Début des cours à partir du 2 septembre 2019



	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20	fév-19	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20
1 D			V Toussaint	1 D	M Jour de l'an	5 S	1 D		V Fête du Travail	1 L	Lundi de Pentecôte	M	
2 L		M 3	S	2 L	J	D	2 L	J	S	2 M	J	D	2 M
3 M		J	D	3 M	V	L	3 M	V	D	3 M	J	D	3 M
4 M		V	L	4 M	11 S	M	4 M	S	L	4 J	S	M	4 V
5 J		S	M	7 J	D	M	5 J	D	M	5 V	D	M	5 S
6 V		D	M	6 V	L	J	6 V	L	M	6 S	L	J	6 D
7 S		L	J	7 S	M	V	7 S	M	J	7 D	M	V	7 L
8 D		M	4 V	8 D	M	14 S	8 D	M	V	V Victoire 1945	8 L	M	8 M
9 L		J	S	9 L	J	D	9 L	J	S	9 M	J	D	9 M
10 M		V	D	10 M	V	L	10 M	V	D	10 M	V	L	10 J
11 M	rentrée	V	L	11 M	12 S	M	11 M	S	L	11 J	S	M	11 V
12 J		S	M	12 J	D	M	12 J	D	M	12 V	D	M	12 S
13 V		D	M	8 V	L	J	13 V	L	M	L Lundi de Pâques	M	J	13 D
14 S		L	J	14 S	M	V	14 S	M	J	14 D	M	Fête Nationale	V
15 D		V	L	15 D	M	15 S	15 D	M	V	15 L	M	Assomption	S
16 L		M	5 S	16 L	J	D	16 L	J	S	16 M	V	D	16 M
17 M		J	D	17 M	V	L	17 M	V	D	17 M	J	L	17 J
18 M	1	V	L	18 M	13 S	M	18 M	S	L	18 J	S	M	18 V
19 J		S	M	19 J	D	M	19 J	D	M	19 V	D	M	19 S
20 V		D	M	9 V	L	J	20 V	L	M	20 S	L	J	20 D
21 S		L	J	21 S	M	V	21 S	M	J	J Ascension	M	V	21 L
22 D		M	6 V	22 D	M	16 S	22 D	M	V	22 L	M	S	22 M
23 L		J	D	23 L	J	D	23 L	J	S	23 M	J	D	23 M
24 M		V	L	24 M	V	L	24 M	V	D	24 M	V	L	24 J
25 J	2	S	M	10 S	M	17 S	25 J	S	M	25 J	S	M	25 V
26 M		D	M	26 M	D	M	26 M	D	M	26 V	D	M	26 S
27 V		L	J	27 V	L	J	27 V	L	M	27 S	L	J	27 D
28 S		M	10 S	28 S	M	V	28 S	M	J	28 D	M	V	28 L
29 D		V	L	29 D	M	17 S	29 D	M	V	29 L	M	S	29 M
30 L		D	M	30 L	J	D	30 L	J	S	30 M	J	D	30 M
31 J		S	M	31 M	V	L	31 M	V	D	31 V	L	J	31 M

Retour / Intégration / Accueil IP	Formation
Pauses pédagogiques	Formation
Vacances scolaires zone B	Formation
Jours fériés / Fêtes légales	Formation
Jours de fermeture établissement	Formation
Dispositifs pédagogiques particuliers	Formation
Dates limites déclarations / Clôture annuelle	Formation

Le calendrier mentionne uniquement les plages communes à l'ensemble des formations. Les composantes organisent les séances d'intégration, les dispositifs spécifiques d'aide à la réussite, les enseignements, les évaluations (dont la gestion n'est pas confiée à la Di SCD), les périodes de stages en fonction des contraintes qui leur sont propres.

du 27 août 2019 au 31 août 2020  
Jusqu'au 30 septembre 2020 pour les masters et les formations en alternance  
Borne année universitaire : Jusqu'au 31 octobre 2020 pour les doctorats et pour les thèses d'exercice  
Début des cours à partir du 2 septembre 2019



## Accès aux ressources de la plateforme moodle

---

### Inscription à la plate-forme



La plate-forme Moodle de l'université de Lille est disponible sur l'espace numérique de travail (ENT).

La procédure d'inscription sur la plate-forme est identique pour tous : il suffit de se connecter et d'entrer son identifiant et son mot de passe.

Lors de la première visite sur le site, la plate-forme vous demande de compléter votre profil, c'est-à-dire d'entrer des informations vous concernant : nom, prénom, adresse électronique.

Les étudiants seront informés des dates de contrôles continus, des changements d'emploi du temps, des offres de stage, etc. par le biais de cette plateforme.

La clé d'accès au secrétariat électronique sera communiquée lors de la pré-rentrée.

### Accès aux ressources pour les différents cours des enseignants

Par défaut la clé d'inscription est composée de la première lettre du prénom suivi du nom de l'enseignant. Dans le cas contraire, les enseignants vous donneront les mots de passe nécessaires.

La liste des tous cours enseignants sur la plateforme se trouve depuis le lien suivant : <http://moodle.univ-lille3.fr/course/index.php?categoryid=9>

## Présentation de la formation

---

### Objectifs de la formation

Le master économie de l'entreprise et des marchés parcours conseil économique pour les entreprises vous propose une formation pluridisciplinaire en économie, statistique, informatique, gestion, droit et anglais économique qui vous fournit tous les outils modernes pour une insertion professionnelle dans le monde de l'entreprise, de la banque et des institutions financières.

Les diplômés de ce master sont capables d'élaborer des diagnostics et des évaluations au cœur des processus décisionnels de l'entreprise fondés sur le traitement de l'information économique, cela dans le contexte de changements organisationnels ou technologiques.

Les compétences visées sont les suivantes :

- Connaissance du fonctionnement complexe de l'environnement économique, juridique et social de l'entreprise dans une économie de marché ouverte.
- Maîtriser les outils de diagnostic et d'analyse des données pour l'entreprise.
- Savoir utiliser les méthodes quantitatives adéquates pour traiter l'information économique.
- Acquérir les outils de gestion nécessaires au fonctionnement de l'entreprise.
- Avoir une vision des aspects stratégiques auxquels l'entreprise doit faire face dans son environnement concurrentiel.
- Développer des compétences en anglais économique.

En termes d'insertion professionnelle, les secteurs d'activités sont :

- Cabinet de conseil,
- Services marketing, analyse de marché et de concurrence des entreprises.
- Services des études économiques et stratégiques des grands groupes privés ou publics.

Les différents métiers sont :

- Chargé(e) d'études économiques et marketing dans les grandes entreprises et PME (tous secteurs).
- Consultant et expert économique pour l'entreprise (diagnostic d'entreprise).

- Gestionnaire de comptes entreprises dans les institutions financières (banque, assurances).
- Gestion de la qualité, benchmarking (mesure de la performance des entreprises), stratégie d'entreprise.

1ère année

---

**Économétrie appliquée pour l'entreprise**



## Semestre 1

---

UE1	<b>Économie de la production</b> [3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
UE2	<b>L'entreprise et le marché du travail</b> [3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
UE3	<b>Économie et gestion des risques (applications)</b> [3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
UE4	<b>Théorie des jeux</b> [3 ECTS] (8h CM et 16h TD)
UE5	<b>Statistique inférentielle et régression</b> [6 ECTS] (24h CM et 24h TD)
UE6	<b>Marketing quantitatif</b> [3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
UE7	<b>Méthodes de prévision</b> [3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
UE8	<b>Anglais pour l'entreprise</b> [3 ECTS] (24h TD)
UE9	<b>Sujets choisis en économie</b> [3 ECTS] (12h CM et 12h TD)

## Semestre 2

---

UE1	<b>Benchmarking</b> [3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
UE2	<b>Analyse et veille conjoncturelle</b> [3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
UE3	<b>Économie industrielle appliquée</b> [3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
UE4	<b>Microéconométrie</b> [3 ECTS] (12h CM- et 12h TD)
UE5	<b>Statistique non-paramétrique</b> [3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
Options	<b>Application de la théorie des jeux</b> [3 ECTS] (8h CM et 16h TD)
UE6	<b>Méthodes de régression robustes</b> [3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
UE7	<b>Logiciels statistiques</b> [3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
UE8	<b>TER ou stage, conférences et ateliers</b> [6 ECTS] (6h CM et 6h TD)
UE9	<b>Anglais économique</b> [3 ECTS] (24h TD)

2ème année

---

**Économétrie appliquée pour l'entreprise**

## Semestre 3

---

- UE1 **Statistique spatiale** [3 ECTS]  
(12h CM et 12h TD)
  
- UE2 **Économie des contrats et incitations** [3 ECTS]  
(12h CM et 12h TD)
  
- UE3 **Macroéconomie appliquée** [3 ECTS]  
(12h CM et 12h)
  
- UE4 **Économétrie de l'assurance** [3 ECTS]  
(12h CM et 12h TD)
  
- UE5 **Analyse factorielle** [3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
  
- UE6 **Méthodes de scoring et management des risques** [3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
  
- UE7 **Économétrie appliquée à la finance**  
[3 ECTS] (12h CM et 12h TD)
  
- E8 **Étude de cas : sujets choisis en économétrie** [3 ECTS] (36h TD)
  
- UE9 **Topics in economics** [3 ECTS]  
(12h CM et 12h TD)

## Semestre 4

---

- UE1 **Stage, mémoire de recherche, mémoire de stage long** [30 ECTS]

## Modalités de contrôles des connaissances en Master

---

L'ensemble des unités d'enseignement (UE) de master est évalué selon un contrôle continu (CC) des connaissances.

La note de chaque UE résulte de la moyenne d'au moins deux notes. La pondération des notes pour le calcul de la moyenne relève de la décision des enseignants.

Les notes peuvent être obtenues lors d'épreuves réalisées pendant les travaux dirigés ou en dehors de ceux-ci, individuellement ou en groupe.

La présence à toutes les épreuves de contrôle continu est obligatoire. En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est déclaré défaillant. En cas d'absence justifiée, l'étudiant obtient une note égale à zéro pour l'épreuve concernée. Les justificatifs d'absence doivent être fournis au secrétariat dans les 48 heures après la fin de l'épreuve concernée.

Seules les calculatrices non programmables de type « collègue » seront autorisées pour les épreuves de mathématiques. L'utilisation de toutes autres calculatrices ou documents est interdit.

### Le jury de semestre

Après chaque semestre, le jury se réunit et délibère sur les notes des étudiants. Il attribue les UE et les crédits ECTS correspondants pour les UE où l'étudiant obtient une note supérieure à 10. L'étudiant est déclaré admis s'il est crédité de 30 ECTS du semestre.

Si, pour au moins une UE, la note est inférieure à 10, l'étudiant est ajourné au semestre mais capitalise les UE acquises. Il faut noter qu'un étudiant peut-être ajourné avec une moyenne globale supérieure à 10 s'il n'a pas obtenu es 30 ECTS.

En première année de master, les unités d'enseignement font l'objet d'une double session. Tous les étudiants de 1ère année ajournés doivent passer les rattrapages des UE qui ne sont pas acquises.

Le jury propose aux étudiants de 1ère année de master ajournés à au moins un des deux semestres des épreuves de rattrapage qui peuvent consister en un examen écrit ou oral, en une réalisation d'un rapport complémentaire ou en une soutenance orale d'un travail écrit. Quelle que soit la note obtenue, la note de rattrapage remplace la note de première session. A l'issue des épreuves de rattrapage, le jury se réunit à nouveau, selon les mêmes règles.

En deuxième année de master, les unités d'enseignement font l'objet d'une session unique. Il n'y a pas de session de rattrapage, cependant en fonction des résultats de

l'étudiant, le jury peut éventuellement proposer un travail complémentaire aux étudiants ajournés (soit une épreuve écrite soit un oral).

#### Jury d'année

Le jury d'année examine les UE de l'année en cours. Il attribue l'année si l'étudiant est crédité de 60 ECTS pour l'année, c'est à dire s'il a obtenu les deux semestres. En fin de première année, les étudiants ayant obtenu la première année de master sont autorisés à déposer un dossier de candidature en vue de l'accès en M2. Pour les étudiants n'ayant pas validé leur année, le redoublement en M1 et M2 est soumis à l'autorisation du jury d'année.

En fin de première année, le jury attribue la maîtrise aux étudiants qui auront validé les deux semestres de leur 1ère année de master. Aucune mention ne figure au diplôme de maîtrise.

#### Jury de diplôme

Le diplôme de master est attribué aux étudiants ayant obtenu les 120 crédits ECTS du master.

La mention du diplôme de master est déterminée par la moyenne des notes obtenues aux deux semestres de l'année du diplôme : à partir de 12/20 mention assez-bien, à partir de 14/20 mention bien, à partir de 16/20 mention très bien.

## Stage et mémoire

---

Les étudiants inscrits au niveau M1 du master effectuent un stage ou un travail d'études et de recherche qui font l'objet d'un mémoire. Le sujet de ce mémoire est proposé par un enseignant de la spécialité ; il doit être en rapport direct avec le domaine de la spécialité et approuvé par un enseignant de l'équipe pédagogique.

Les étudiants inscrits au niveau M2 du master doivent effectuer un stage dans une organisation privée ou publique ou un laboratoire de recherche universitaire (pour les étudiants qui se destinent à une thèse) dont la durée est de 6 mois. Le contenu des tâches du stage doit être en rapport direct avec le domaine de la spécialité et approuvé par un enseignant de l'équipe pédagogique de la spécialité.

Un enseignant de l'équipe pédagogique doit accepter d'encadrer le stage. L'étudiant est tenu de lui faire part régulièrement de l'avancée de ses travaux et de discuter avec lui de la rédaction du mémoire et de la soutenance.

### Les conventions de stage



Les conventions de stage vous protègent en cas d'accident du travail sur le lieu et le trajet.

Vous devez obligatoirement saisir une convention de stage sur l'application PSTAGE - accessible depuis votre ENT.

Les documents sont à imprimer en 3 exemplaires (ou 4 selon le pays). Cette convention est signée d'abord par vous-même, puis par le responsable du stage dans l'entreprise et enfin par l'enseignant tuteur.

Vous déposez vos exemplaires signés au secrétariat de l'UFR MIME qui les transmet ensuite au bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) afin de faire signer la Madame Présidente de l'Université - cette procédure nécessite un délai minimum de trois semaines pour le traitement des dossiers.

Tout accident est à signaler au BAIP dans les 48 heures, afin d'établir la déclaration d'accident du travail.

La convention n'étant pas un contrat de travail, elle peut être interrompue par l'entreprise ou par l'étudiant à tout moment.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle : <http://www.univ-lille.fr/insertion-professionnelle/stages/conventions-stage/>

**Les instructions détaillées concernant le stage figurent dans le règlement des stages disponible sur la plateforme moodle. Veillez à le lire et à les respecter.**